

la voix des assos

La galerie en sous-sol

Dimanche 4 août
ouverture de la galerie et exposition en plein air : de 14h à 19h.
La galerie en sous-sol, 588 route du chef-lieu, en face de la mairie.

Tél. : 04 79 54 91 28

Club rencontre et amitié

Le club Rencontre et Amitié continue ses activités d'été : Pétanque et balade le jeudi après-midi quand la météo le permet.
Un pique-nique au chalet des chasseurs au Revard le 4 juillet.
Puis nous préparerons La fête de la batteuse du 4 août.
Nous espérons toujours que des seniors nous rejoignent et apportent leurs idées et leur dynamisme !
Bon été à tous.

Travaux en cours à l'école

Comme vous avez pu le constater, les travaux de rénovation de notre école ont commencé depuis les dernières vacances scolaires en avril. Malgré une météo capricieuse qui ne facilite pas la tâche des artisans, ceux-ci ont déjà bien avancé avec le changement de quasiment toutes les menuiseries extérieures.
Côté toiture : celle-ci a été déposée sur environ la moitié du bâtiment, et un quart a déjà été réisolé et recouvert.
La cohabitation avec les élèves s'est bien passée, avec une sécurité assurée comme prévu.
Enfin, afin de maintenir les délais et pour permettre aux charpentiers d'intervenir sur une plus grande partie du toit avant les grandes vacances d'été, un 3^{ème} bungalow a été installé.
Les travaux devraient normalement être complètement terminés avant la rentrée de septembre, comme prévu initialement !

SANTÉ

Installation d'une sage-femme à Saint-Ours

Camille Le Bihan, sage-femme depuis 2014, ayant exercé en milieu hospitalier, ainsi qu'en humanitaire puis dernièrement 3 ans en libéral, me voilà récemment installée sur Saint-Ours, au 348 route de Bassa, dans les locaux partagés avec les kinésithérapeutes. J'assure les consultations médicales de grossesses, les suivis monitorings sur prescription, les préparations à la naissance (notamment Bonapace), et propose du yoga pré et post-natal en fonction de la demande.

Par la suite, j'assure le suivi post-partum des sorties précoces et classiques de maternité à domicile, puis au cabinet, avec suivi des bébés et des femmes, et consultations allaitement si nécessaire. La rééducation du périnée pour les jeunes mamans mais aussi pour toutes les femmes en âge de procréer ainsi qu'après au moment de la ménopause, est proposée en rééducation manuelle. Et enfin j'assure les suivis gynécolo-

giques de prévention pour tout ce qui est contraception (prescription et mise en place: ex implant/ dispositif intra utérin...) dépistage du cancer du sein et du col avec frottis, dépistage des IST, et aussi éducation à la santé sexuelle et reproductive pour les adolescentes et femmes de tous âges. Pour le moment les IVG médicamenteuses ne sont pas proposées de mon côté, ni les accouchements en plateau technique mais je serai en mesure d'orienter les personnes ayant ces différentes requêtes vers les professionnels conventionnés avec les établissements du secteur.

Je me ferai un plaisir de vous recevoir à mon nouveau cabinet et d'assurer un de ces suivis pour vous, et de vous orienter si cela nécessite un avis médical plus spécialisé.

Merci de l'attention portée à cette information et de me contacter pour toute prise de rendez vous ou demande d'information au **07 82 63 29 82**.

Camille Le Bihan

RAPPEL RÈGLES VOISINAGE

Comme chaque été, nous vous rappelons les bonnes pratiques pour vivre dans le respect du voisinage.

- La tonte de pelouse est autorisée aux horaires suivants :**
- Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
 - Le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Le dimanche et les jours fériés : De 10 h à 12 h**



AGRICULTURE

La Tomme de Saint-Ours récompensée

Lors du dernier Salon de l'Agriculture à Paris, la Tomme de Saint-Ours a été récompensée pour la première fois, par une médaille d'argent. Ce fromage est fabriqué dans la coopérative laitière, mis en valeur et reconnu. Produit élaboré par la maison Schmidhauser "fromager affineur", il a un cahier des charges strict ; le but étant de conserver un produit traditionnel et authentique : en effet la tomme est moulée à main, les ferments sont naturels et la durée d'affinage est au minimum de 7 semaines.



Le lait est collecté sur les exploitations environnantes tous les jours, celui-ci doit provenir de races locales, tarine, abondance et montbéliarde, ayant une alimentation noble, issue de pâturage, de fourrages secs et céréales récoltées sur les fermes. C'est un fromage au lait cru donc non pasteurisé et non thermisé.

Félicitations et merci à tous les acteurs : fromagers de Saint-Ours et les 17 producteurs de lait, qui contribuent à l'élaboration de cette tomme qui fait vivre une filière locale et des commerces de proximité.

Les ZAENR, kézako ?



La loi APER du 10 mars 2023, sur les « zones d'accélération de la production des énergies renouvelables » a été votée et doit donc être appliquée. Cette loi a pour but de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et contribuer à la souveraineté énergétique du pays. Les barrages hydrauliques, la méthanisation ou les panneaux photovoltaïques font partie de ces énergies renouvelables. Une réunion de concertation a eu lieu le 19 juin à la salle Marcel Mathieux, à laquelle une vingtaine d'habitants de

Saint-Ours ont participé. Une délibération sera prise par le conseil municipal fin juillet, puis sera transmise à la préfecture. C'est le Parc Régional des Bauges qui est chargé par la commune pour établir la cartographie de ces zones d'accélération. A Saint-Ours, il s'agira essentiellement de panneaux photovoltaïques. Enfin, ce travail donnera la possibilité d'une aide pour l'installation de ces énergies renouvelables. **Plus d'infos sur le site internet de la commune.**

la voix des assos

Sou des Ecoles

Petit retour en arrière sur l'année du Sou des Ecoles : Halloween party, mythique journée des nems, chocolats de Noël, galettes/brioches des rois, carnaval, couscous party, que d'événements porteurs et conviviaux pour les enfants mais aussi les parents !

Le 28 juin dernier a clôturé notre saison avec la fête de fin d'année, et l'habituelle participation à la Fête de la Batteuse les 3 et 4 août lancera les festivités de 2024-2025 !

Merci à tous les parents volontaires et à nos fidèles « clients ». Tout est possible grâce à vous !

Comité des fêtes

Comme chaque année, le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous le premier week-end d'août pour la Fête de la Batteuse !

Cette fête, c'est aujourd'hui plus de 2000 visiteurs sur le week-end, et quasiment 200 bénévoles qui se mobilisent.

Comme chaque année, nous vous attendons nombreux, pour faire la fête avec nous mais également pour nous aider dans l'organisation !

Pour toute information concernant la mise en place, vous pouvez rejoindre le groupe Facebook « Fête de la Batteuse Saint-Ours - Les bénévoles », nous écrire à batteuse.stours@gmail.com, ou bien contacter William DAGAND au **06 07 48 13 60**



Entrepren'ours

L'association Entrepren'ours organise un événement le 6 octobre prochain Entrepren'ours en Fête. L'occasion de présenter les activités et passions de ses entrepreneurs et de proposer des animations autour de leurs métiers respectifs.

La journée est aussi ouverte aux enfants. Et il y aura la possibilité de se restaurer sur place et de déguster de bons vins. Venez nombreux !

A cet effet, vous avez déjà reçu, dans vos boîtes aux lettres, un dépliant qui présente l'ensemble des entrepreneurs de l'association et leurs coordonnées.

Bientôt les Jeux Olympiques !



Le secrétariat est ouvert

- **le lundi** de 16 h à 19 h.
- **le mercredi** de 9 h à 11 h et le **vendredi** de 13 h 30 à 16 h.
- **La permanence des élus a lieu le lundi de 18 h à 19 h 30.**

Agenda

Dimanche 7 juillet

Rando VTT et Fondue géante

Samedi 3 et dimanche 4 août

Fête de la Batteuse

Dimanche 6 octobre

Entrepren'ours en fête-

Samedi 12 octobre

Repas dansant de l'association des jeunes.



Dans quelques jours vont commencer les jeux Olympiques à Paris. Pour participer à l'événement et soutenir nos athlètes, Elisabeth et Josette ont découpé des silhouettes de sportifs, les anneaux olympiques et un podium dans des planches de contreplaqué. Aidées de Christine et quelques enfants (Valentin, Esteban, Lony, Loéline, Lilou, Mila) elles les ont peints. Le travail terminé, tout le monde s'est donné rendez-vous pour installer ces décorations le long de la route de Bassa près de la fromagerie.

Si vous souhaitez vous aussi participer aux prochaines décorations du village, n'hésitez pas à contacter Josette Arséguel au 06 74 38 48 83.



Dimanche 26 mai : c'était la fête des mères !

Envoyez-nous les photos de notre village !
communication@saintours-savoie.fr



Mairie de Saint-Ours,
 589 route du Chef- Lieu
 Tél. : 04 79 54 91 87
mairie@saintours-savoie.fr



JUILLET 2024
 N°32
 MESSAGES INFORMATIONS ECHANGES LIAISONS



LE MOT DU MAIRE **LOUIS ALLARD**

Le point avant l'été

La moitié de l'année est passée. Le conseil municipal a bien travaillé. Les travaux prévus ont commencé, et la rénovation de l'école a bien avancé. Les travaux avancent normalement, les bungalows et la grue vont disparaître assez rapidement. Les aides financières prévues commencent à arriver. Notre avocat nous a réclamé les premières factures pour les transmettre à l'assurance du Barreau qui devrait normalement en payer au moins une partie !

A la rentrée les effectifs des élèves seront stables. Pour la deuxième année consécutive, il y aura une rentrée importante en maternelle ce qui occasionnera une

nouvelle organisation des cours. La commune augmentera le nombre d'heures pour une ATSEM et confirmera ainsi l'importance qu'elle donne à sa jeunesse.

Coté urbanisme, l'enquête publique pour la modification du PLUI est terminée. Pour notre commune, l'essentiel des modifications concerne l'OAP chez Yvonne puisque le promoteur « Carré de l'habitat » a abandonné son projet de construction d'appartements. L'OAP comprendra des commerces et quatre logements en face de la fromagerie et trois logements le long de la route de Bassa.

L'amélioration de la voirie continue son bonhomme de chemin : le carrefour

de Vingerel est terminé, et le fond de la route des Bois devrait être terminé à la fin de l'année. La rénovation de l'éclairage public est en cours. Cette opération est subventionnée par le SDES, le Fonds Vert n'a encore pas pris de décision.

Enfin, c'est l'été ! Après le couscous et la Fête de l'école organisés par le Sou des Ecoles, les jeunes et les agriculteurs organisent la rando VTT et vient ensuite la Fête de la Batteuse. Merci à toutes les associations et tous les bénévoles ! Je vous souhaite un bel été et rendez-vous dans les hameaux cet automne pour une rencontre entre le conseil municipal et les habitants.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique



Suivez toute l'information de la commune sur Panneau Pocket !